

RSE et création de valeurs

Par Bernard Attali, Président de Gouvernance et Valeurs, Cabinet de Conseil dédié aux lignes de métier Corporate Finance et Corporate Gouvernance

Les premières approches de valorisation des actifs immatériels sont dues à EDITH PENROSE (theory of the growth of the firm) dont la dernière édition a été publiée en 2009, aux presses universitaires d'OXFORD.

Si ce thème du capital immatériel est longtemps demeuré absent du champ de pensées des économistes, les premières réflexions sur le capital immatériel remontent maintenant à près de 60 ans avec les travaux d'Edith Penrose sur les ressources tangibles et intangibles.

Dans les années 1990, Henri Tezenas du Montcel expliquait que les actifs immatériels étaient insuffisamment intégrés dans toutes les formes d'évaluation des entreprises, précisant si justement qu'« on ne tient pas compte de ce qu'on ne mesure pas ».

En 2010, le groupe de travail Thésaurus-Bercy a été constitué à la demande de Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances, par Alan Fustec.

Ses conclusions se présentent sous la forme de deux rapports : Thésaurus V1, publié le 7 octobre 2011, et Thésaurus V2, publié le 13 octobre 2015.

Le Thésaurus-Bercy V1 identifie les actifs suivants :

1. Capital Client
2. Capital Humain
3. Capital Organisationnel
4. Capital des Systèmes d'Information
5. Capital de Savoir
6. Capital de Marque
7. Capital Partenaire
8. Capital Actionnaire
9. Capital Sociétal
10. Capital Naturel.

Ainsi il apparaît que dans les 10 items identifiés par thésaurus V1, le capital social et que le capital immatériel constituent les actifs immatériels, et sont donc créateurs de valeur.

Nous allons définir plus précisément le capital sociétal, celui-ci rassemble tous ce qui relève de diverses parties prenantes au sens large et le capital naturel

il rassemble tout ce qui relève de l'environnement, nous pourrions également rajouter par extension le capital humain, car les salariés compétents, motivés épanouis et fidèles permettent à l'entreprise de se développer facilement ;

Selon Bernard Marois et Alain Fustec, les actifs d'une entreprise regroupent :

- Des actifs solides (les immobilisations)
- Les actifs liquides (actifs circulant)
- Les actifs gazeux(immatériels).

La RSE fait donc partie des actifs immatériels (actifs gazeux) ou (actifs invisibles)

D'autres méthodes existent, tel que sharing value développée par JAKY Ouziel, dans cette démarche il convient de vérifier que la société est engagée dans ce processus grâce à la signature de différents accords :

- Le label Emplitude et la charte de la diversité pour l'emploi et l'insertion
- Le label d'engagement volontaire objectif CO2 et le label CO2 neutral

La RSE contribue à valoriser directement la marque de l'entreprise et indirectement à capter ou fidéliser sa clientèle.

Afin de valoriser cet actif intangible, on retient selon la méthode développée dans sharing value généralement un montant :

- D'environ 3 à 5 % du CA en B2B,
- De près de 5 à 10 % du CA en B2C.

Victor Waknine quant à lui développe une approche qui réconcilie performance économique, engagement des hommes, et qualité sociale son indice IBET mesure la qualité de vie au travail.

Les investissements à impact social initiés par les grandes entreprises tel que DANONE et l'OREAL, témoignent de l'importance de la politique RSE dans l'appréciation des parties prenantes d'une entreprise et donc de la marque. Ces exemples s'il en était besoin démontrent bien qu'aujourd'hui, création de valeurs, RSE et engagement social sont étroitement liés.

La prise en compte de la RSE en tant que création de valeur est également soulignée par le rôle croissant que jouent les agences de notations dans la prise en compte des facteurs RSE. La transposition de la directive européenne N° 2014 /95 UE par l'ordonnance du 19 juillet souligne s'il en était besoin que l'appréciation d'une performance d'une entreprise ne se limite pas à l'appréciation des états financiers stricto sensu. La certification par le commissaire aux comptes des éléments contenus dans le reporting extra financier souligne s'il en était nécessaire le caractère stratégique des démarches RSE menées par les entreprises.

